



LA FEHAP MET UN TERME BRUTAL A DEUX ANS ET DEMI DE DISCUSSIONS DE LA CCN 51 !

Rappel des 15 points :

1. Prime d'ancienneté,
2. Majoration spécifiques,
3. Reprise d'ancienneté,
4. Règles relatives aux promotions,
5. Règles relatives aux remplacements,
6. Les jours fériés,
7. L'indemnité de licenciement,
8. Allocation de départ à la retraite,
9. Attributions des délégués du personnel,
10. La procédure disciplinaire,
11. Le licenciement pour motif économique,
12. Les heures supplémentaires,
13. Les collèges électoraux,
14. La prime décentralisée,
15. L'intégration des nouveaux métiers.

Suite au refus des cinq Organisations Syndicales représentatives des salariés CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO de signer le scandaleux avenant de substitution, la FEHAP franchit aujourd'hui un palier dans le mépris et l'arrogance, vis-à-vis des salariés de la CCN 51 et met à mort le dialogue social.

La FEHAP a donc décidé le 4 septembre 2012 de recourir à une recommandation patronale déposée à l'agrément du Ministère sans attendre le délai légal courant jusqu'au 1^{er} décembre 2012.

Cette recommandation de 205 pages diminue considérablement les avantages conventionnels sur les 15 points imposés par la chambre patronale et cela afin de dégager des marges budgétaires sur le dos des salariés.

Les employeurs sourds aux propositions des Organisations Syndicales pendant toute la durée des négociations s'imposent comme seuls décideurs du devenir des salariés et seuls interlocuteurs du Ministère.

Nous ne pouvons laisser la FEHAP agir unilatéralement. Seule une forte mobilisation de l'ensemble des salariés dans les établissements pourra empêcher le Ministère d'agréer la recommandation patronale et obtenir de ce fait, la poursuite de négociations loyales et sérieuses.

Dès aujourd'hui, l'intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO appelle les salariés à organiser partout des assemblées générales pour préparer le rapport de force pouvant aller jusqu'à la grève

lundi 15 octobre 2012

dans tous les établissements.

**Salarié(e)s : MOBILISONS-NOUS
et SAUVONS notre CONVENTION COLLECTIVE 51 !...**